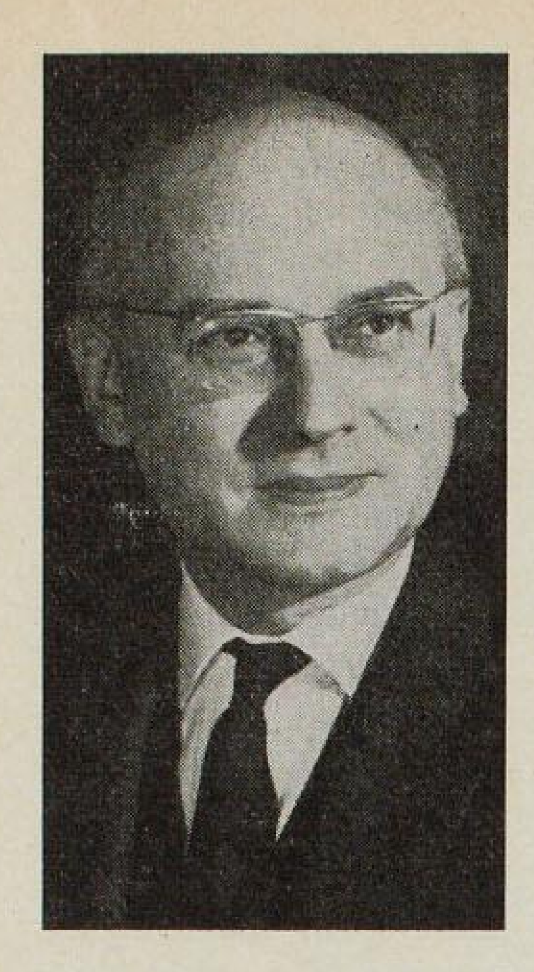


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

2e Circonscription de Maine-et-Loire

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS

Pendant les onze années où il est resté à la tête du Pays, le GENERAL DE GAULLE, après avoir réglé le douloureux problème algérien, a eu pour souci constant :

- **de défendre les institutions et les libertés publiques ;**
- **de garantir l'indépendance nationale ;**
- **d'assurer la croissance économique et le progrès social.**

A ces objectifs, les Français ont à nouveau massivement souscrit en 1969, lorsqu'ils ont élu **Président de la République Georges Pompidou.** Ces objectifs sont aussi ceux de **l'Union des Républicains de Progrès.**

Ils constituent le programme que je vous propose d'adopter.

NOTRE PREMIER OBJECTIF :

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE PROGRÈS SOCIAL

1° Il faut d'abord maintenir LA CROISSANCE ECONOMIQUE :

Le bilan que nous présentons est positif. Le taux de croissance de la France n'a été dépassé que par celui du Japon. La politique industrielle a donné des résultats importants : augmentation de la production et principalement des biens de consommation, ce qui a été possible grâce aux investissements réalisés de 1958 à 1972 ; aménagement régional et rénovation progressive des structures agricoles ; développement des équipements collectifs, etc...

Il faut poursuivre cette action pour :

— réaliser notre programme d'**aménagement du territoire ;**
— développer la **production agricole et étendre les débouchés** qui garantissent la progression des prix ;
— assurer une **expansion industrielle harmonieuse ;**
— investir dans les **équipements collectifs.**

2° Il faut aussi GARANTIR LE PROGRES SOCIAL :

Les promesses démagogiques ne trompent personne, surtout lorsqu'elles proviennent de ceux qui ont fait échouer la reconstruction qui a suivi la guerre de 1939-1945, et qui ont enlisé le pays dans la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie, qu'ils n'ont su ni éviter ni terminer.

Là encore, **le bilan que nous présentons est positif.** Il porte aussi bien sur les rémunérations de chaque catégorie sociale, que sur les chances de plus en plus grandes données à tous : **promotion sociale, éducation, etc.** Il porte aussi sur ce que l'on appelle la **« qualité de la vie »**, domaine dans lequel des progrès sensibles doivent être faits au cours des prochaines années.

Il faut poursuivre cette action pour :

— assurer la **promotion professionnelle et sociale des cadres et des ouvriers ;**
— garantir à tous les jeunes qui en ont la capacité **l'accès à l'enseignement supérieur ;**
— assurer **la politique culturelle par le développement des loisirs ;**
— assurer **l'épanouissement de la famille**, notamment par le **logement social et les prestations ;**
— **apporter aux handicapés et aux malades** le soutien de la Nation ;
— développer notre **équipement sanitaire et social ;**
— enfin, **améliorer le sort des personnes âgées.**

3° **Il faut PROTEGER CE QUI A ETE ACQUIS PAR QUINZE ANS DE STABILITE POLITIQUE ET DE GESTION SERIEUSE ET EFFICACE.**

La France, avec l'accord socialo-communiste, est menacée d'un retour en arrière : ruine des institutions qui ont rétabli la paix civile et sociale, étatisation de l'économie, oppression des citoyens, omnipotence de l'Etat bureaucratique.

NOTRE SECOND OBJECTIF :

LA PAIX ET L'INDÉPENDANCE NATIONALE

1° Nous voulons persévérer dans la politique de paix poursuivie inlassablement par le Général de Gaulle en maintenant des rapports confiants avec les Etats sans nous laisser dominer par l'un ou l'autre des blocs qui cherchent à imposer leur hégémonie.

Il faut prendre conscience des menaces que ferait courir à la paix un alignement inconditionnel de la France sur l'un de ces blocs.

2° **Nous voulons également persévérer dans une politique de coopération entre les peuples :**

— à l'échelon **européen : le Marché commun s'édifie progressivement grâce à nos efforts constants.**

— à l'échelon **international** : maintenir avec tous les Etats qui le souhaitent des liens privilégiés de coopération.

3° Cette politique n'est possible que si notre **indépendance nationale** est solidement défendue.

Nous ne devons pas être à la « remorque » des autres pays ; nous ne devons plus être des « assistés » comme nous l'avons été jusqu'en 1958 ; nous ne voulons rien imposer aux autres nations, si ce n'est une politique de paix, mais nous ne voulons pas tomber sous la dépendance économique, culturelle ou politique d'un autre pays.

NOTRE TROISIEME OBJECTIF :

LA DÉFENSE DES INSTITUTIONS ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

1. — Le Président de la République, **garant des institutions,** vient de s'expliquer clairement sur ce problème. La menace que fait peser sur nos institutions l'alliance socialo-communiste est précise. **Les Français rejetteront les formules vagues, imprécises et mirifiques** qui, en réalité, ne tendent qu'à garantir le retour aux jeux stériles qui ont eu cours de 1946 à 1958.

2. — Défense des institutions mais aussi **défense des libertés publiques.**

Avec nous, les Angevins diront qu'ils ne veulent pas du centralisme bureaucratique proposé par l'alliance socialo-communiste. L'étatisation de secteurs clefs de l'activité économique, sociale, professionnelle fait peser sur notre pays une grave menace.

C'est une abominable hypocrisie que de parler de liberté lorsque l'on propose un programme de nationalisation généralisée qui vise à tromper les individus et les groupements, et qu'on cherche à faire disparaître les professions libérales.

Les Français manifesteront le 4 mars prochain leur volonté de voir garantir par les institutions qu'ils se sont données toutes les libertés publiques : **liberté de conscience, liberté d'enseignement, liberté d'aller et de venir, liberté du commerce et de l'industrie, liberté d'association, etc.**

NOUS AFFIRMONS LA VOCATION LIBERALE ET DEMOCRATIQUE DE LA FRANCE ET NOTRE ATTACHEMENT AUX TRADITIONS DE L'ANJOU.

Electrices, Electeurs,

Vous soutiendrez notre action ;
Vous approuverez le programme de progrès et de liberté que nous vous proposons ;
Vous m'apporterez massivement votre confiance et votre soutien.

Jean FOYER

Agrégé des Facultés de Droit
Professeur d'Université
Conseiller général des Ponts-de-Cé
Ministre de la Santé publique
Ancien député de Maine-et-Loire

Remplaçant :

Jean CHALOPIN

Docteur en Médecine
Maire de Chemillé
Président du S.I.V.M. de Chemillé
Député sortant

H. SIRAUDEAU & Cie ANGERS